



FORMATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

Recyclage H0-B0-H0V

DESCRIPTION

- Pour les travailleurs non électriciens ayant déjà suivi une formation initiale et nécessitant une mise à jour des compétences
- Conforme aux préconisations de la Norme NF C 18-510 de l'Union Technique de l'Électricité
- Garantit la sécurité lors des interventions à proximité de sources de tension et renouvelle les habilitations B0 et H0(V)

OBJECTIFS

- Réactualiser les connaissances sur les risques liés à l'électricité.
- Revoir les règles de sécurité et bonnes pratiques en milieu électrique.
- Maintenir les réflexes adaptés pour prévenir les accidents.
- Renouveler l'habilitation B0-H0(V) en validant les acquis théoriques et pratiques.

PROGRAMME

- Introduction et rappels fondamentaux
- Réglementation et responsabilités
- Équipements et signalisation
- Procédures sécurisées
- Mises en situation pratiques
- Évaluation et validation

MÉTHODES DE FORMATION

- Exposés théoriques interactifs
- Études de cas pratiques
- Mises en situation
- Évaluation finale

RÉFÉRENCE : F000..



MSÉCURITÉ

DURÉE

- 7h (1 jour)

PUBLIC

- Travailleurs non électricien déjà habilités, tels que techniciens, agents de maintenance, opérateurs, tout salarié intervenant à proximité d'installations électriques

PRÉREQUIS:

- Possession d'une habilitation électrique B0- H0(V) en cours de validité ou expirée depuis moins de 6 mois

PARTICIPANTS

- Session de 1 à 10 personnes

FORMATEURS

- Pompiers professionnels
- En activité
- Plusieurs années d'expérience dans le domaine
- Compétences pédagogiques de formateur.

RÉGLEMENTATION CODE DU TRAVAIL

- La norme NF C 18-510, élaborée par l'Union Technique de l'Électricité est la référente principale en matière de sécurité pour les opérations sur les installations électriques en France. Elle établit les règles de sécurité pour le personnel réalisant des opérations sur ou au voisinage d'installations électriques.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES


Notre organisme de formation s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap. Nous réalisons une analyse préalable des besoins spécifiques de chaque apprenant en situation de handicap dès son inscription. Cela nous permet d'identifier les adaptations nécessaires pour offrir une formation équitable et accessible.



QUELQUES CHIFFRES

- **200** accidents électriques graves par an sont recensés
- **50%** des accidents électriques implique un contact direct.
- **2,4 milliards d'euros** : c'est le coût annuel des accidents électriques en Europe.

 www.msecu.fr

 06 79 63 43 65

 contact@msecu.fr

